



BRUXELLES NATURE
ASBL

Bruxelles, le 30 janvier 2009.

RER à Watermael-Boitsfort et en Forêt de Soignes

- ⇒ *La Région a délivré un permis d'urbanisme qui ne prévoit pas les écoducs.*
- ⇒ *La commune de Watermael-Boitsfort renonce à introduire un recours.*
- ⇒ *Les associations naturalistes se voient contraintes d'introduire un recours contre le permis d'urbanisme délivré par la Région pour la mise à 4 voies entre Watermael et la limite régionale (forêt de Soignes) !!!*

**Les associations naturalistes sont favorables au RER
Mais pas à n'importe quel prix, ni n'importe comment !!!**

Elles sont favorables à la mise à 4 voies en forêt, moyennant compensations (écoducs). Il y a une perte de près de 7ha de forêt sur Watermael-Boitsfort (environ 10 ha sur tout le tracé en forêt, région flamande incluse).

L'élargissement à 4 voies, sans passages pour la faune, morcellerait davantage la forêt et rendrait toute traversée animale impossible. Des reconnexions sont **INDISPENSABLES**, la forêt de Soignes étant de plus en plus divisée par les rings, chemin de fer, E411, chaussée de La Hulpe et de Tervueren.



De plus, des murs verticaux infranchissables - de plusieurs mètres de hauteur - sont prévus le long du tracé du RER en milieu forestier !!! Ils sont déjà existants en région flamande !



La forêt de Soignes est classée et se trouve en ZSC Natura 2000, qui impose des compensations en cas de perte d'habitats... Les ASBL soutiennent les riverains en étant favorables au maintien à 2 voies en milieu urbain (90 secondes de trajet = économie de plusieurs millions d'euros...).

Le maintien à 2 voies en milieu urbain accélérerait la mise en place du RER, à moindres frais.

EN N'IMPOSANT PAS EXPLICITEMENT LES ECODUCS DANS LE PERMIS, LE GOUVERNEMENT BRUXELLOIS CONTRAINT LES ASBL A INTRODUIRE UN RECOURS POURTANT ANNONCE ET JUSTIFIE !!!

LE PERMIS DELIVRE PAR LA REGION EST INCOMPLET ET INACCEPTABLE (manque de plans, erreurs, imprécisions, ...).

A croire que c'est voulu... !?

De même, les demandes - tant de la Commune que des habitants et des ASBL - n'ont été que très peu rencontrées...

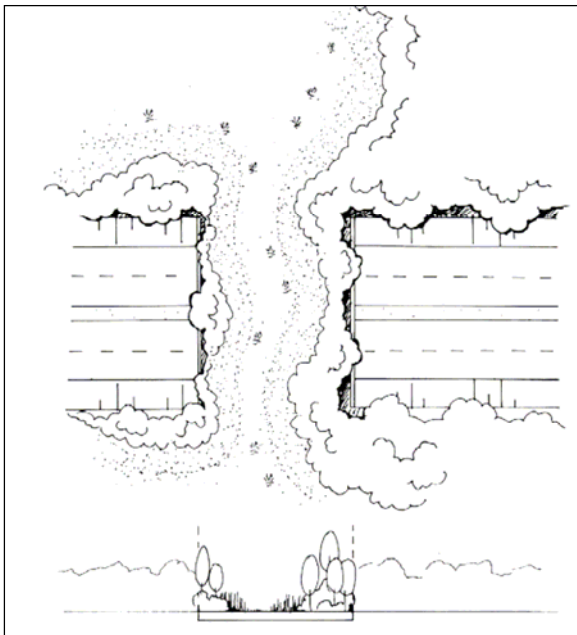
- ⇒ La Commune et les habitants de Watermael-Boitsfort ne sont pas le « dernier village résistant à l'envahisseur » ;
- ⇒ Les naturalistes ne sont pas des talibans verts ;
- ⇒ Leurs demandes sont légitimes et justifiées !

Un courrier de proposition de « négociation » adressé à Infrabel/SNCB par les ASBL est resté sans suite...

Une demande (séparée, donc sans aucune obligation ni garantie) d'un permis pour la réalisation d'un écopont d'une largeur utile de 30 m !!! a été introduite par Infrabel fin 2008.

DE QUI SE MOQUE-T-ON ???

Les ASBL demandent
AU MOINS DEUX ECODUCS DE MINIMUM 60 METRES CHACUN.



Une étude récente démontre que - pour être efficace - un écopont doit faire minimum 60 mètres de large! - ce qui justifie la démarche des ASBL.

Tant qu'à investir dans la construction d'un écopont, autant lui donner les dimensions indispensables.

Tout ceci contraint les associations naturalistes à dépenser de l'argent et de l'énergie pour obtenir ce qui n'est que normal !

Mario Ninanne,
Président de la COWB
Administrateur de Bruxelles Nature
Tél. : 0478/550.424 - Mario.Ninanne@skynet.be